

Le temps de la crise 1930 à 1939 et la 2^e Guerre mondiale

par Omer Juneau

Le temps de la crise de 1930 à 1939 fut assez dur à passer. C'a commencé par la chute des prix agricoles, et des autres par la suite. Le beurre à 18 cents la livre ainsi que les œufs à 18 cents la douzaine, les patates de 50 à 35 cents le sac de 75 livres. Le bois de corde de 2 pieds de long par 4 pieds de hauteur passa de 2 piastres et demie à 2 piastres la corde livrée et le foin à 8 piastres la tonne et ainsi de suite. Ce ne sont pas les familles de cultivateurs qui ont eu le plus à souffrir, mais les ouvriers. Les usines fermaient, baissaient les salaires pour pouvoir survivre et diminuaient le personnel. Tout cela faisait des chômeurs qui étaient sans protection aucune; le bien-être social et l'assurance-chômage n'existaient pas. Dans les villes, il y avait le secours direct qui venait en aide aux plus démunis. Ceux-ci pouvaient retirer aux environ de 5 à 10 piastres par semaine, suivant le nombre de personnes par famille. Ils devaient se rendre à toutes les semaines à l'hôtel de ville chercher leur secours qui était payé par le gouvernement et les municipalités. Dans les municipalités de campagne, c'était l'assistance publique. Les trois quarts étaient fournis par le gouvernement et l'autre quart par la municipalité. Chaque cas était discuté aux assemblées du Conseil. Plusieurs attendaient à la dernière limite avant de demander de l'aide, étant trop gênés et c'était perçu comme une honte et paresseux.

Au temps des fêtes, il y avait la « Guignolée ». Des gens passaient par les portes pour recueillir des dons pour les pauvres. De l'argent, des légumes, viande, conserves, bois de chauffage étaient donnés. Le gouvernement fédéral avait organisé des travaux au Camp Valcartier pour les chômeurs de Québec. Les gens prenaient le train à Québec pour Valcartier et c'était gratuit. Ils étaient nourris et on leur donnait 20 cents par jour. D'où le Soldat Lebrun a été inspiré dans sa chanson « Le 20 cennes de Valcartier ».

Pour ma part, j'ai arrêté d'aller à l'école à 15 ans. J'ai travaillé sur la terre chez nous avec mes frères et sœurs et quand je trouvais la possibilité d'aller travailler ailleurs, j'y allais. C'était pour gagner 50 cents par jour de 10 heures. Au temps des sucres, Alphonse et moi étions engagés. J'ai fait les sucres deux ans de suite chez Arthur Couture pour 15 piastres la première année et pour 18 piastres la deuxième année pour un mois de travail. Alphonse travaillait chez Léopold Couture et était payé de la façon suivante : Léopold Couture fournissait du bois au boulanger Ernest Durand des Saules, qui lui livrait le pain chez nous pour payer le salaire d'Alphonse. Moi c'était Arthur Couture qui donnait mon dû à mon père à la porte de l'Église après la grand-messe. Parfois notre père nous remettait une piastre.

Que ce soit filles ou garçons, quand nous allions travailler en dehors, nous remettons nos gages à nos parents. C'était un front commun pour mieux vivre. Par

contre nous étions vêtus et bien nourris. De temps en temps l'été, on pouvait travailler pour la voirie municipale, soit pour faire les fossés, charger de la gravelle avec un « banneau » et un cheval, refaire un pont soit de pierre ou de bois, et c'était 75 cents par jour de 10 heures.



Tombereau de ferme nommé le «banneau» servant à transporter divers matériaux.

Comme nous étions nombreux, on engageait souvent la famille. Pour éclaircir des navets, nous étions une dizaine à faire le travail avec chacun notre rang à éclaircir. Nous faisions donc 20 rangs au tour. Mon père avait 75 cents par jour et nous 25 cents à nous faire chauffer au soleil à quatre pattes dans les rangs. Nos employeurs principaux étaient Eleusèpe Bourbeau, Philorum Bastien, Léonidas Couture et Armand Couture. À l'âge de 5 à 6 ans, nous commençons à faire ce travail. Nous avons même éclairci des choux de Siam avec Monseigneur Maurice Roy où il passait l'été, durant ses vacances d'étudiant, chez Eleusèpe Bourbeau. Nous allions aussi travailler aux foins ailleurs et c'était tant par jour pour la gang¹. Nous finissions nos foins les premiers, vu la quantité de main-d'œuvre qu'il y avait à la maison. C'est à ce moment que mes parents songèrent à agrandir leur terre. Il y avait aussi cette coutume ou obligation morale pour les parents d'établir leurs fils sur des terres. C'est là qu'ils ont pensé d'aller voir Antoine Petitclerc au village qui se faisait vieux et était seul avec sa femme. Sa première démarche ne fut pas très encourageante, il dit à papa : « comment vas-tu faire pour acheter ma terre, t'es ben trop quêteux, tu seras jamais capable de la payer, etc. » À la deuxième rencontre, il a su le prix qu'il demandait, soit 8,000 piastres. Là, plus découragé que la première fois, il demanda conseil au curé Cloutier qui l'encouragea fortement à poursuivre ses démarches et lui-même en dit un mot à Antoine Petitclerc. Papa y retourna et lui offrit 6,500 piastres pour tout qui comprenait roulant et animaux, 5 à 6 bêtes à cornes et deux chevaux et tous les instruments aratoires qu'il avait. Il consentit, mais il suffisait de trouver l'argent. La terre familiale était déjà hypothéquée de 2000 piastres. Il

s'adressa à la Caisse Populaire qui refusa. Il en parla de nouveau au curé Cloutier qui organisa le prêt avec les directeurs, après avoir convaincu M. Petitclerc de garder une 2^e hypothèque de 1500 piastres. C'était en mai, alors cette main-d'œuvre à moitié exploitée se mit à l'œuvre comme un essaim d'abeilles. Finis les travaux ailleurs et dès la première année une somme de 1200 piastres fut remise. Fini de flâner l'hiver. Il y avait beaucoup de bois sur ces terres. On coupait des billots, du bois de chauffage, du foin à vendre et à charroyer à Québec, des animaux dans les 2 étables, etc.

Avec le commencement de la guerre en 1939, la main-d'œuvre diminua surtout du côté des filles. Léa travaillait à l'Arsenal de St-Malo. Hélène et Gemma étaient demandées de toutes parts dans des maisons privées. La main-d'œuvre devint très rare et les salaires bons. Mes parents étaient inquiets devant cette situation. Ils avaient peur de se retrouver seuls avec tout le travail. Il se parlait beaucoup de conscription à Ottawa. Entre-temps, il y eut des élections. Les libéraux avaient comme chef Mackenzie King qui s'opposait à la conscription. Il disait que si les conservateurs étaient élus, ils feraient comme en 1914-1918, alors que Borden avait imposé la conscription. Les libéraux remportèrent une grande victoire et Ernest Lapointe² fut nommé à la Justice. Ils préconisèrent l'enrôlement volontaire. Devant le peu de succès, ils obligèrent tous les jeunes Canadiens de 21 à 25 ans à un mois de service militaire. Ce genre de conscription déguisée leur servit, car après 1 mois d'entraînement militaire, il fallait avoir une exemption pour ne pas se faire rappeler sous les armes. Alphonse et moi avons été demandés en même temps.



Omer Juneau à gauche et son frère Alphonse lors de leur service militaire à Valcartier en 1940.



Avion servant à l'entraînement des aviateurs, tombé dans le champ chez Gérard Petitclerc, rang de la Butte, St-Augustin.

N
é-
ix.

REL
les

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC — CANADA — VENDREDI, 22 NOVEMBRE 1940

Un nouveau contingent de conscrits est parti pour Valcartier



Des centaines et des centaines de jeunes gens de 21 et 22 ans sont partis, ce matin, pour faire leur instruction militaire dans les divers camps militaires de la région. Ces quelques photos furent prises à la gare du Palais. Quelques-uns de nos conscrits sont déjà dans leur wagon, prêts à partir. D'autres tiennent à donner une dernière poignée de main à la "blonde" qu'ils quittent pour un mois. La mallette à leurs pieds, ceux-ci dressent une main hésitante en signe de joie ou de résignation. Plus stoïques, plus rassis, ceux-là ont déjà voyagé et se reposent consciencieusement sur les banquettes de la gare, avant l'heure du départ.

Photo du haut à droite, Omer Juneau (chapeau) saluant le photographe et Odilon Juneau (assis) plutôt triste.

| | |
|--|--|
| (Appel à l'instruction militaire) | |
| MINISTÈRE DES SERVICES NATIONAUX DE GUERRE (Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales) Du Registraire de division Division administrative "F" Québec, Qué. (Date d'émission.) le 16 novembre 1940 | |
| PAR PROCLAMATION DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL | |
| Vous avez été appelé pour l'instruction militaire. Conformément aux Règlements de 1940 sur les Services nationaux de guerre (Recrues), vous avez subi l'examen médical et avez été reconnu apte à l'instruction militaire. En conséquence, il vous est enjoint par les présentes de vous présenter, dans | |
| En conséquence, il vous est par les présentes enjoint de vous présenter à bonne heure, le vendredi vingt-deux novembre 1940. A 25/- <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> JUNEAU, M. Omer St-Augustin, Cte Portneuf </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block; float: right;"> Présentez cet avis d'appel aux autorités militaires au moment de votre arrivée au centre d'instruction y indiqué. </div> | |
| le <u>1er Mai de trois jours francs</u> au Commandant du Centre d'instruction militaire situé à..... VALCARTIER Ci-annexée vous trouverez la feuille de route N° FW 7448-7449 <small>(Note: Le Registraire de division biffera cette indication si la feuille de route n'est pas requise.)</small> | |

Avis d'appel d'Omer Juneau à l'instruction militaire - 16 novembre 1940.

C'était au mois de novembre 1940. Après un mois à Valcartier, nous sommes retournés chez nous. Papa et Paul ont travaillé dur pour faire tout le travail à deux. Nous avons été demandés une autre fois, à peu près six mois après. Là, on avait demandé des exemptions comme fils de cultivateur. L'exemption me fut accordée et refusée à Alphonse. Une nouvelle demande fut faite pour Alphonse avec l'aide de Delphis Marois, secrétaire-trésorier de la municipalité. Il fallait préparer tout un dossier; la grandeur de terre, le total d'animaux, la valeur des récoltes. Une commission spéciale, composée d'un juge et de deux commissaires étudiait les cas d'exemption. Papa avait eu très peur de perdre sa cause lorsqu'à un moment donné le juge s'adressant à mon père lui dit : «M. Juneau sur cinq garçons, c'est presque normal qu'il y en ait un pour défendre la patrie». Monsieur Marois se mit à argumenter de plus belle avec toute son éloquence. Le juge et les commissaires accordèrent l'exemption.

Mes parents furent très reconnaissants à monsieur Marois, et très heureux que leur fils soit exempté. Il nous fallait avoir ces papiers continuellement sur nous. Même en allant travailler sur la terre au village, on se faisait demander nos papiers. Pour celui qui n'avait pas ces papiers, il était arrêté et emmené au Camp. Là, il y avait menace de perdre ses exemptions et d'avoir des amendes. Au commencement c'était seulement les jeunes célibataires, ce qui avait entraîné une course aux mariages. Il y avait des mariages à n'importe quel jour et heure de la semaine afin d'avoir une exemption militaire. D'autres avaient tout simplement refusé de répondre à l'avis militaire et avaient entrepris de jouer à la cachette. La police militaire recherchait ceux qui n'avaient pas donné signe de vie. Je me rappelle qu'un jeune de 21 ans de St-Lambert de Lévis du nom de Guénette³ fut tiré par les policiers alors qu'il tentait de se sauver.



Spécimens de coupons de rationnement pour le beurre, la viande et l'essence.

La guerre nous emmena les rations, soit le beurre, le sucre, la mélasse, la viande, etc. Nous avions des coupons et le marché noir s'installa. Ceux qui avaient trop de coupons d'une sorte les revendaient à bon prix et cela a duré encore un an après la guerre finie. Il n'y avait rien sur le marché à vendre comme poêle, laveuse, réfrigérateur, automobile, instrument aratoire, etc. Presque toutes les industries avaient été mobilisées pour la fabrication d'articles de guerre. C'est pourquoi que l'après-guerre amena plusieurs années de prospérité où tout était à fabriquer. Plus de chômage, les marchandises à bons prix, et c'est de là aussi que l'on a connu les impôts, l'assurance-chômage et que les talons de chèque ont commencé à rallonger.

1- *Gang : bande, troupe, clique, escouade, groupe.*

2- *Ernest Lapointe : lieutenant et conseiller influent de Mackenzie King. Il lutta contre l'imposition de la conscription pour le service militaire outre-mer.*

3- *Voir le film «Le Déserteur» de Simon Lavoie, sorti le 24 octobre 2008.*

Transcription du manuscrit : Monique Routhier
Photos et légendes : Serge Juneau